

**TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE :
LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC MET DE L'AVANT SON PLAN DE MOBILISATION**

Nicolet, le 26 janvier 2017 – Les producteurs agricoles du Centre-du-Québec n'en peuvent plus de l'attitude du ministre Paradis. Depuis longtemps, avant même l'annonce des changements devant être en application à compter du 1^{er} janvier 2017, l'Union des producteurs agricoles réclamait la mise en place d'une table de travail avec les ministères concernés et le milieu municipal pour une refonte du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA).

Le ministre a ignoré cette demande et apporte des modifications administratives dont l'impact est majeur pour les producteurs agricoles du Centre-du-Québec. Notons que cette réforme s'ajoute à l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles (26 % de moyenne pour la seule année 2015).

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec a alors entamé plusieurs démarches pour faire pression sur le gouvernement. Des rencontres de députés ont été tenues et une demande de rencontre a été acheminée au ministre responsable de la région Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard. Des contacts réguliers sont également maintenus avec plusieurs intervenants du monde municipal. Le nombre d'appuis à notre cause ne cesse d'augmenter et un plan de mobilisation a été lancé.

Parmi les actions mises en branle, des affiches sont actuellement installées à différents emplacements pour dénoncer le manque d'écoute et de soutien du ministre Paradis et aussi pour démontrer les retombées économiques que permettent les producteurs agricoles et forestiers en donnant accès à leurs terres.

Si rien ne bouge, un blocus des sentiers sera appliqué le 6 février prochain à divers endroits du territoire centricois. Des producteurs d'un peu partout au Centre-du-Québec ont volontairement décidé de retirer l'accès à leurs terres si rien n'est fait.

Concernant le possible blocus, voici ce que le président de la fédération, M. Daniel Habel, a déclaré : *«Ce n'est pas l'issue que nous favorisons en premier lieu et nous sommes conscients des répercussions négatives qu'un tel moyen de pression peut entraîner. Mais les effets engendrés par les modifications administratives du PCTFA provoqueront à elles seules une perte monétaire récurrente extrêmement importante pour le Centre-du-Québec, qui se traduira par un ralentissement économique local et régional important. Le ministre ne nous donne pas beaucoup de choix. Nous devons absolument nous faire entendre pour assurer l'avenir de nos entreprises. La taxation foncière est la goutte qui fait déborder le vase».*

Rappelons que la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec représente les 3 300 entreprises agricoles du territoire, dont plusieurs donnent accès fièrement et gratuitement à leurs terres pour des activités de plein air telles que des randonnées pédestres, en motoneige ou en véhicule tout terrain.